



SILA OPTIMIST Zone Est

1 AU 4 NOVEMBRE 2007



— CVM —

CERCLE de VOILE MARSEILLAN

AVIS DE COURSE

1 Règles :

Les règles seront appliquées telles que définies dans les règles de course à la voile (RCV) 2005-2008.

2 Publicité :

- L'épreuve sera courue en catégorie C de publicité,
- L'organisateur se réserve le droit de faire éventuellement apposer une publicité, dans la partie réservée de la coque de chaque concurrent.
- Le règlement de publicité de la Fédération Française de Voile s'applique. (site internet de la FFVoile : http://www.ffvoile.net/ffv/public/fond_doc/CCA/reglement_publicite_ffv.pdf)
- Tout concurrent arborant une publicité sur son bateau est dans l'obligation de détenir une carte d'autorisation de port de publicité délivrée par FFVoile. Il doit la présenter lors de la confirmation de son inscription.

3 Conditions d'admissibilité:

La régata est ouverte aux seuls bateaux de la série Optimist, en conformité avec les règles de la classe. Les coureurs étrangers sont admis à courir.

➤ **Pour les coureurs français :**

- La sélection sera conforme au règlement sportif de POP. A défaut de parution du règlement 2007-2008, il sera fait référence au R.S. 2006-2007.
- La liste des sélectionnés doit être impérativement confirmée par les délégués interligue Est et Sud-Est et adressée au club au plus tard le 15 octobre.
- Pour les ligues n'ayant pu courir en SL avant la SILA, seront admis tous les coureurs ayant atteint la qualification D2 en 2006-2007. Ceci concerne les minimales première année, ayant atteint le quota SIL benjamin en 2006-2007.

➤ **Pour les coureurs étrangers :**

Le club de Marseillan utilise un plan d'eau fermé qui permet de naviguer dans des conditions de vent plus « musclées » que certaines autres épreuves.

Nous souhaitons donc qu'une sélection soit réalisée par leurs entraîneurs et/ou responsables nationaux qui fourniront impérativement lors de la confirmation des inscriptions un justificatif de cette « sélection » (Attestation individuelle ou collective et portant un cachet officiel)

Nous souhaitons que les enfants éprouvent un réel plaisir à naviguer sur ce plan d'eau lors de cette épreuve. Le manque de niveau, par rapport à des coureurs issus de sélections, risquerait d'une part de les dégoûter et, d'autre part, de surcharger le dispositif de surveillance. Au final cela pourrait pénaliser les autres concurrents par restriction éventuelle du nombre de courses par le comité de course pour des raisons de sécurité.

4 Inscriptions :

La pré inscription accompagnée du règlement avec le formulaire disponible sur le site <http://cvmarseillan.free.fr> est à retourner au plus tard, le 15 octobre 2007 à

Comité d'organisation SILA OPTIMIST zone Est 2007
Cercle de Voile de Marseillan
Ecole de Voile
quai de Toulon
34340 Marseillan-Ville
Tél / Fax : 04.67.77.65.22

- Les frais d'inscriptions s'élèvent à 45€. **Après le 15 octobre, une pénalité de 10€ sera appliquée.**
- Tout coureur pré inscrit doit confirmer son inscription le premier jour de l'épreuve.
- Aucune inscription ne pourra être confirmée avant le contrôle de jauge initial.
- Les concurrents courant sous licence FFVoile devront présenter leur licence portant le cachet médical, le point POP ainsi que l'autorisation parentale.
- Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile présenteront l'attestation originale d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1.5 millions d'Euros.

5 Programme : (heure d'hiver à partir du 28/10/2007 ; lever soleil 7h20 coucher 17h30)

1° novembre :

- 8h -11h30 : déclaration jauge et confirmation inscription.
- 13h30 : 1° signal d'avertissement pour 2 courses à suivre.
- 18h : pot d'accueil.

2 novembre :

- 10h 1° signal d'avertissement pour 4 courses à suivre (3 pour les benjamins).
- 18h tirage au sort - dégustation d'huîtres.

3 novembre :

- 10h 1° signal d'avertissement pour 4 courses à suivre (3 pour les benjamins).
- 18h tirage au sort - dégustation d'huîtres.

4 novembre :

- 10h 1° signal d'avertissement pour 2 courses à suivre.
- pas de procédure de départ après 15h.
- retour à terre : remise trophée jauge + Super tirage au sort.
- remise des prix dès que possible.
- Pot de départ

Nombre de courses prévues : 12 pour les minimes, 10 pour les benjamins.

6 JAUGE :

- Le contrôle de jauge initial consistera à remplir le formulaire de conformité aux règles de jauge (disponible sur les sites http://cvmarseillan.free.fr/regate_info.php?id_article=55 ou http://www.la-jauge-opti.fr/pages/page_silapag.html), contresigné en présence du jaugeur par un adulte accompagnateur.
- Des contrôles seront effectués durant l'épreuve.
- Pour les coureurs qui participeront à un stage préliminaire sur site, les formalités de jauge pourront être réalisées en accord avec les entraîneurs à partir du 29 octobre.
- Les coureurs devront être capables de présenter le **livret IODA original** de conformité de leur bateau.

7 Instructions de course :

Elles seront disponibles au bureau des inscriptions après confirmation de la pré-inscription. CV MARSEILLAN

8 Types de parcours :

Le parcours sera de type trapèze ou triangle, en accord avec la classe et le comité de course.

9 Système de pénalité : Il sera fait application de l'ANNEXE P.

10 Classement :

Le Système de Points « a minima » s'appliquera. Le nombre maximum de courses est de 12 pour les minimes et 10 pour les benjamins.

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 3.

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série est le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 à 8 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série est le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

(c) Quand 9 à 12 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série est le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

Les classements suivants seront établis :

Minime Masculin, Minime Féminin, Benjamin Masculin, Benjamin Féminin.

11 Bateaux accompagnateurs :

Ils devront se déclarer auprès du bureau de l'autorité organisatrice avant la première course prévue en communiquant les coordonnées du skipper, les détails de leurs bateaux et les marques distinctives.

12 Trophées :

La remise des prix récompensera :

- les trois premiers minimes garçons,
- les trois premières filles minimes,
- les trois premiers benjamins,
- les trois premières benjamines.
- Un trophée « spécial jauge » sera remis à un coureur tiré au sort parmi l'ensemble des bateaux remarquables pour leur totale conformité aux règles pendant toute la durée de l'épreuve.

13 Décharge de responsabilité :

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

14 Droit à l'image :

En s'inscrivant à cette épreuve, le coureur autorise sans restriction l'organisateur, les sponsors de l'épreuve et tout média de presse écrite et/ou télévisée, à utiliser et montrer toutes photos, films, vidéos et autres reproductions de lui-même, pendant et après la période de la compétition dénommée « SILA OPTIMIST Sud Est 2007 ».

INFORMATIONS DIVERSES :

Hébergement : Les coureurs peuvent s'adresser à :

Maison du tourisme André FILLIOL
Avenue de la Méditerranée
34340 Marseillan
Tel. :04.67.21.82.43 Fax 04.67.21.82.58
Mail : tourisme.marseillan@wanadoo.fr
Site Web : <http://www.marseillan.com>

Bénévoles :

Les personnes intéressées pour participer à l'organisation, en surveillance, élargement, pointage, aide à terre, etc... peuvent se faire connaître auprès du CV Marseillan.

Organisation du site :

Pour des raisons de sécurité, aucun véhicule ne sera autorisé dans l'enceinte du club et sur le site de stockage des bateaux.

Sachet repas :

Le club proposera à la vente des sandwiches et sachet-repas pour les coureurs et les accompagnateurs.